

Communiqué de presse SYNAMAP

Le 18 mai 2010



3^{ème} édition des RENCONTRES SYNAMAP

.....

Le SYNAMAP organise la 3^{ème} édition des RENCONTRES SYNAMAP le 15 juin 2010, de 9h30 à 12h30 au Palais du Luxembourg.

Après avoir démontré, en 2009, que les entreprises oeuvrant dans le champ de la prévention et de la protection de l'homme au travail constituaient une filière industrielle économiquement performante (+ de 13 000 emplois et 1 milliards d'euros de CA) et socialement vertueuse, cette édition 2010 sera l'occasion pour le SYNAMAP d'illustrer les efforts consentis par cette filière, comme par lui-même, pour s'adapter aux exigences environnementales d'aujourd'hui (Table Ronde n°1).

Des interventions d'industriels (M. Christophe LAMBERT – PDG de TDV Industries), d'élus du SYNAMAP (Mme Marianne RODOT – Animatrice du groupe de travail « innocuité des matériaux » de l'organisation), mais aussi d'utilisateurs (M. Fabrice LEONI – Responsable Sécurité Bouygues) témoigneront concrètement de la volonté de tout un éco système d'orienter ses acteurs vers un comportement responsable en matière de développement durable.

Les problèmes de politique industrielle sont aujourd'hui devenus une réelle priorité (conclusions Etats Généraux de l'Industrie, Rapport de Bruno RETAILLEAU).

Cette illustration de la capacité d'une filière à intégrer les obligations liées à la réglementation « verte » (Directives européennes, règlement REACH, Grenelle de l'environnement) ne fait donc que renforcer l'impérieuse nécessité pour les acteurs institutionnels du monde de la prévention et de la protection de l'homme au travail (Ministère du Travail, AFNOR...etc.) d'apporter des réponses précises aux questions que pose le SYNAMAP sur des sujets aussi essentiels (pour ses industriels comme pour l'utilisateur final) que la clarification de la portée juridique des référentiels techniques, la rationalisation du processus normatif et l'urgence d'instituer un marché européen transparent et harmonisé par le biais d'une réforme sérieuse d'un cadre réglementaire que tous les observateurs jugent aujourd'hui « foisonnant et instable » (Table ronde n°2).

Interviendront à cette deuxième table ronde M. Pascal ETIENNE (Chef du bureau des équipements et lieux de travail à la Direction Générale du Travail, Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique), M. Michel FLEYGNAC (Directeur de l'OPPBT Ile de France), M. Yves GARY (Responsable du Département de la Prévention à la Direction des risques professionnels, CNAMTS) et M. Jean HYENNE (Directeur Adjoint d'Afnor-Normalisation).

Contacts presse SYNAMAP

Antoine FABRE
Délégué Général
01.47.17.64.36
afabre@synamap.fr

Laure FERRUS
Communication
01.47.17.63.68
lferrus@synamap.fr

Marjolaine LIN
Responsable Technique
01.47.17.63.68
mlin@synamap.fr

A propos du SYNAMAP

Le SYNAMAP est une organisation interprofessionnelle, créée en 1961, représentant un secteur industriel performant et socialement vertueux avec :

- 13 500 emplois en France
- 1 milliard d'euros de potentiel « marché »
- 1 leader mondial français

Le marché de la protection de l'homme au travail est une composante incontournable du secteur industriel, tant par sa contribution directe en termes d'emplois marchands et de volumes de marché, qu'en termes d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

Entre 1956 et 2006, grâce aux efforts conjugués des acteurs de la prévention et de la protection, le nombre d'accidents de travail a diminué de 34%, pour passer de plus d'un million à 700 000 et le nombre de décès a été divisé par quatre. Preuve que la prévention et la protection ne sont pas des contraintes mais une vraie valeur ajoutée pour les entreprises comme pour les comptes de la Nation.

Site Internet : www.synamap.fr